

CONSERVER OU TRANSFORMER?

Bernhard Furrer

Conservateur de la Ville de Berne (Suisse)

Résumé

A toutes les époques les villes historiques ont été soumises à des transformations pour répondre aux besoins de la société. Notre temps leur impose d'une part des interventions souvent destructrices et anéantissant la substance d'origine. D'autre part, les responsables de la conservation – dans un réflex de défense – ont tendance à rejeter a priori tout changement. A long terme, les deux tendances mettent en danger le patrimoine vivant. Tout en maintenant la substance historique reconnue de valeur, dans nombre de cas des ajouts seraient possibles. De tels changements dans un sens additif pourraient contribuer à maintenir au monument sa place dans la société et dans la vie. L'exposé plaide pour une ouverture des villes du patrimoine mondial pour des contributions architecturales contemporaines de haute qualité à condition que le patrimoine soit sauvegardé dans le respect de règles précises.

Le monument et sa signification dans notre vie

Un bâtiment ancien n'obtient sa signification et sa valeur de monument historique qu'en fonction du regard que les humains portent sur lui à travers leur considération et leur appréciation. Ce sont eux qui reconnaissent sa valeur spécifique de témoignage historique et qui, par la suite, sont prêts à le sauvegarder. Comparé à d'autres témoignages historiques tel le document aux archives ou le tableau au musée, le monument a un intérêt supplémentaire, celui de faire partie de notre expérience humaine pendant une vie entière, d'être présent dans nos activités de tous les jours. Il est une source qui inspire nos réponses individuelles aux questions sur le passé, le présent et l'avenir. Il est un lieu de mémoire. Cette appréciation du monument et – dans un sens égal – de la ville ancienne en tant que composante vivante d'une société dépend largement de l'authenticité des œuvres d'architecture et d'urbanisme d'une part, du dialogue créatif et de l'adaptation aux besoins légitimes de la société en mutation permanente d'autre part.

Vivre signifie changer. La biologie nous apprend que ce qui a perdu la capacité de changer, de s'adapter à de nouvelles conditions et circonstances, est condamné à mourir. Mais elle nous apprend aussi que malgré toutes mutations, une part considérable et déterminante des données biologiques subsistent sans se modifier dans le cours d'une longue vie. Vivre signifie changer et inversement, ne pas changer signifie disparaître. Sommes-nous conscients que ces règles sont également applicables à la vie humaine dans les villes anciennes? Savons-nous qu'elles sont valables, dans un sens figuré, également pour les noyaux historiques eux-mêmes?

Bien qu'il soit évident qu'il y a des différences entre la vie humaine et le sort d'une ville historique, nous pouvons transposer nos observations dans le domaine de la biologie aux villes dont l'avenir nous préoccupe. Cela veut dire qu'elles ne survivront que dans la mesure que leur développement saura s'adapter aux exigences nouvelles. Mais cela signifie aussi que les caractéristiques fondamentales du monument doivent être préservées. Développement continu dans la permanence. D'où la question posée par le titre de cet exposé «Conserver ou transformer?».

Conserver les villes historiques

De prime abord, la notion de transformation et d'intervention répugne profondément au conservateur des monuments. En effet, sa vocation est de conserver un bâtiment, de le préserver. Faisant ceci il est bien conscient que tout monument est soumis à des modifications constantes. Elles sont dues et aux conditions atmosphériques et à toutes les mesures de «pure» conservation luttant contre les effets de dégradation naturelle, mesures, qui représentent elles aussi des interventions importantes et irréversibles. En plus, tout ce que il fait au cours d'une opération de restauration entraîne souvent des interventions massives sur le monument, sur sa substance historique. Globalement, il faut considérer que la nature soumet le monument à une action continue, l'homme par contre le soumet à des actions ponctuelles, le plus souvent irréversibles, sur la base de considérations évaluées selon les circonstances du moment.

Dans ce contexte, il reste évident que la conservation matérielle de nos villes du patrimoine mondial est au centre de nos préoccupations et nous devons veiller en premier à garder le bien culturel indemne. Il y a bien assez de pressions insistantes qui veulent s'en prendre au monument, l'exposer à de nouvelles exigences, l'exploiter grâce à des transformations tous azimuts. La première tâche et le premier devoir des responsables de la conservation sont et restent la protection du monument dans sa matérialité et la défense de son authenticité.

Son message ne peut durablement passer qu'à travers sa réalité matérielle, nous apporter – à nous et à ceux qui viendront après nous – le témoignage des époques de sa construction et de celles de ses modifications.

Transiger sur le principe de l'authenticité matérielle conduit à mettre en danger l'ensemble des monuments et de la ville. Il est inacceptable de s'en remettre à l'arbitraire de valeurs subjectives comme «l'esprit authentique», de réduire le monument au seul critère d'une beauté préconçue, de limiter le monument à sa valeur symbolique voire son aspect extérieur ou de reconstruire des monuments perdus depuis des décennies. Nous ne devons pas tomber dans de tels pièges: la tâche essentielle restera la défense du témoignage matériel dans sa substance vive, afin de le tenir ouvert au questionnement présent et futur.

Transformer les villes historiques

Attribuer un rôle actif aux monuments, leur conserver la signification dans la vie d'aujourd'hui en les intégrant à un environnement humain demandera cependant des transformations. Des changements seront nécessaires s'ils doivent rester à la fois des parties constitutives de notre cadre de vie et des témoins matériels de formes anciennes d'existence, témoins, qui ne cessent pas de nous fournir des enseignements. Pour ce faire, la simple conservation, notre tâche prioritaire, aussi indispensable qu'elle soit, ne suffit pas. Selon les cas, des transformations du bâtiment ou de la ville et leur environnement orientées vers l'avenir sont nécessaires. On évitera ainsi d'aboutir à de la matière morte, des épaves dans le paysage urbain. La ville historique échappera au sort d'une pièce de musée.

Ce n'est rien de nouveau: les historiens connaissent les innombrables transformations, agrandissements, adaptations, mesures compensatoires dont les bâtiments importants ont fait l'objet; selon les principes de la Charte de Venise, nous protégeons de telles interventions des générations précédentes – dans la mesure où nous y voyons une expression majeure de leur époque – comme nous protégeons la substance originelle. On ne voit pas pourquoi un tel processus s'arrêterait complètement, pourquoi des modifications apportées aux bâtiments ne devraient tenir compte des besoins d'aujourd'hui. Certes, nous sommes à juste raison devenus prudents, nous avons tiré la leçon des dommages considérables subis dans le passé. Cela ne doit pas nous amener à adopter une attitude négative ou défensive face à tout changement, pour – une fois qu'il est devenu inévitable – laisser le champ libre aux «autres», aux

promoteurs, aux politiciens et aux investisseurs. Nous nous opposerons aux nombreuses propositions qui s'attaquent sournoisement aux monuments; nous accompagnerons par contre les initiatives visant à assurer l'avenir du site, en contribuant à les développer sans nuisances pour le monument et à les soutenir activement. Le blocage que l'on constate aujourd'hui devrait faire place à une attitude ouverte (ce qui ne veut pas dire «laxiste»).

La proposition de réorienter notre travail pour les villes du patrimoine mondial maintient la conservation et la restauration au centre de nos préoccupations. Mais elle vise plus loin: toujours à condition qu'elles suivent des règles précises, nous devons à l'avenir autoriser des modifications qui prennent en compte le futur, être conscients qu'elles ne sont pas seulement possibles, mais nécessaires. Nous, les responsables de la conservation, ne devons plus réagir a priori avec hostilité à tout changement, mais plutôt l'encourager là où c'est nécessaire et justifié, pour autant qu'il satisfasse à certaines règles précises. Des freineurs qu'ils étaient, les conservateurs deviendraient des partenaires agissants.

L'incitation à soutenir activement les changements plutôt qu'à les autoriser de mauvais gré ne doit donc pas être comprise comme une invitation au n'importe quoi. Pas question de carte blanche à des propriétaires avides de construire, ni de champ d'exercices pour architectes en mal de notoriété ou promoteurs touristiques condamnés au succès.

Il s'agit au contraire, et dans tous les cas, de considérer la pérennité matérielle de la construction comme base inébranlable.

Les conditions pour toute transformation

Comme il a été dit, des circonstances doivent être réunies et des règles précises doivent être respectées quand il s'agira, suite à de nouvelles exigences, de procéder à des modifications sur les bâtiments ou aux alentours. Ces conditions doivent être respectées de manière cumulative.

Elaborer les bases et les rendre accessibles et publiques

La condition première et sine qua non de tout changement est une connaissance approfondie du monument. Les résultats de son analyse et une documentation étendue doivent être rendus public. On ne peut juger des changements que lorsqu'un ensemble conséquent de documents relatifs à la construction et à l'état actuel du monument a été constitué, relevé et travaillé.

Après des travaux pionniers comme les inventaires et plans d'ensembles des caves et des toitures, la ville de Berne a commencé un *relevé systématique des façades, des arcades et des plans* en vieille ville selon un procédé de haute précision. Après achèvement d'un quart des relevés, l'équipe a dû être dissous parce que les fonds nécessaires n'étaient plus accordés. Une base de recherche importante ne sera donc pas à disposition et les connaissances restent insuffisantes.

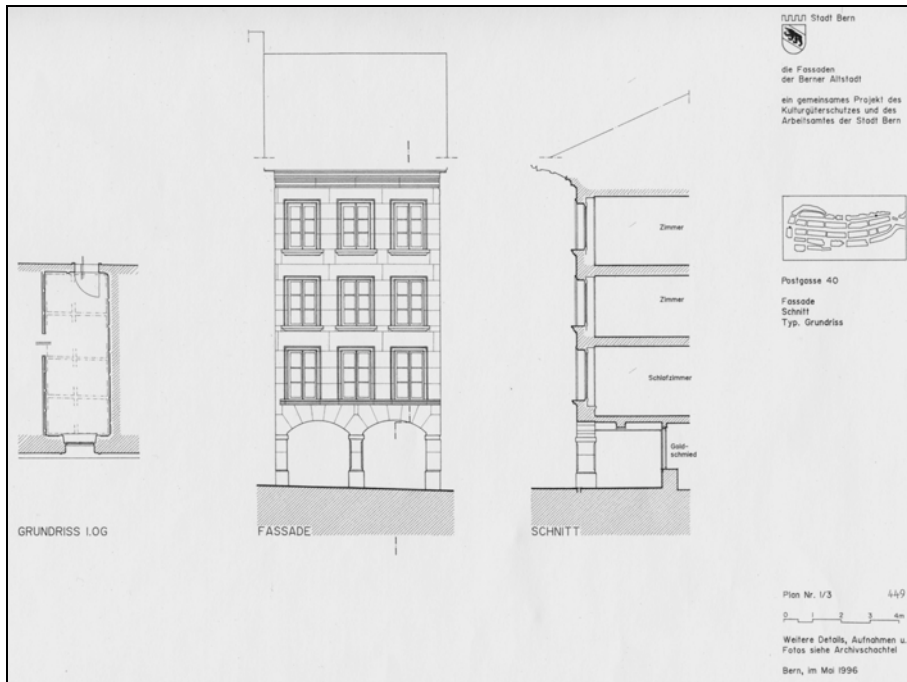


Illustration 1:
 Relevé des façades en
 vieille ville de Berne.

Tenir compte des lieux

Il faut exiger de toute modification dans le contexte d'un bien culturel appartenant au patrimoine de l'humanité qu'elle tienne compte de façon approfondie des données du site construit et de son évolution historique. Cela n'a rien à voir avec la reprise de quelques caractéristiques de réalisation, ou le fait de construire des arcs brisés ou en plein cintre. Il s'agit plutôt de connaître les règles internes, qui ne se dévoilent que par analyse approfondie.

La zone d'accueil de *l'Alhambra de Grenade* a été réaménagée en 1996 par les architectes viennois Erich Hubmann et Andreas Vass. Leur projet prit pour point de départ la signification culturelle et historique de l'eau et des systèmes de canalisation du palais. Sur cette base, ils conçurent une architecture résolument contemporaine, qui s'adaptait de façon naturelle à la topographie particulière du lieu tout en prenant en compte de manière optimale les besoins des visiteurs.



Illustration 2:
Photo des installations
d'entrée et de parking à
l'Alhambra de Grenade.

La relation au monument

Il est de rigueur que la cause de la modification soit en rapport direct avec le monument. Celui-ci ne doit pas être ravalé au rang de simple support d'ambiance servant de cadre à une utilisation hétéroclite qui pourrait tout aussi bien se tenir ailleurs. Dans ce contexte, il est possible de procéder par une correction d'interventions passées.

Le *Mont St. Michel* a été relié à la terre ferme, à la fin du XIX siècle, par une longue digue qui a provoquée l'ensablement de la mer qui devenait de moins en moins profonde et risquait de se transformer en zone d'alluvionnement. Le projet de Feichtinger architectes prévoit la démolition de l'accès routier et la construction d'une passerelle en légère courbe pour piétons ainsi que pour la mise en service d'une navette à faible vitesse. La dernière partie de l'accès sera inondée à certaines saisons. La passerelle en construction élégante et minimaliste est une intervention importante pour l'avenir du site.

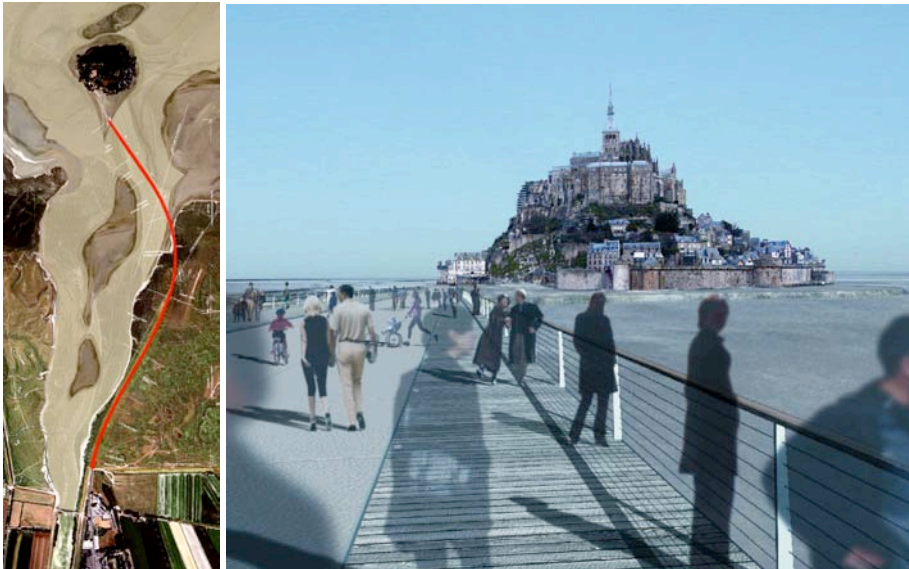


Illustration 3:
Le projet de passerelle
reliant Mont St. Michel à la
terre ferme:
vue aérienne (à gauche) et
vue du projet (à droite).

Qu'est ce qui est digne d'être protégé?

Quand il faut intervenir sur la substance du monument, il est nécessaire de distinguer attentivement la valeur architecturale des parties sur lesquelles l'intervention portera – à part les parties sacro-saintes il en existeront qui sont de valeur secondaire. Cet examen ne sera pas laissé à l'appréciation du maître d'œuvre; il est du ressort des Services des Monuments historiques, à la rigueur confié à un groupe d'experts.

L'architecte Franz Stempkowski a construit la *préfecture* (Amthaus) de Berne de 1896 à 1890; il s'agissait d'un bâtiment administratif, relié à un quartier carcéral par des cours intérieures. Après le déménagement de la prison, on se trouva devant le problème de l'élargissement considérable de la surface utile pour l'administration. Lors des transformations de 1979 à 1981, les architectes de l'Atelier 5 conservèrent le bâtiment principal qui donnait sur la rue et le restaurèrent soigneusement. Par contre le quartier carcéral fut démoli et sa profondeur est occupée par une nouvelle aile à vocation administrative.



Illustration 4:
L'intérieur de la préfecture
à Berne avec parties
d'origine (à gauche) et
l'extension contemporaine
(à droite).

L'utilisation d'origine

Le fait qu'un monument soit exploité conformément à son utilisation d'origine représente pour celui-ci une grande valeur. Il est possible que cette utilisation ne puisse se maintenir qu'en procédant à certaines interventions dans la substance. Le conservateur des monuments doit activement collaborer à la réflexion, donner des idées, peser le pour et le contre, cependant *il ne doit pas* proposer des projets d'architecture.

La *Bibliothèque nationale suisse* a été construite en 1928; elle servait alors de référence pour les bibliothèques modernes de toute l'Europe. Depuis, la solution choisie alors pour la conservation des livres dans un entrepôt en hauteur est devenue indéfendable pour des raisons climatiques; de plus, les magasins étaient pleins à craquer. Plutôt que d'opter pour la solution, discutée, de transférer la bibliothèque entière dans une nouvelle construction, son ancien emplacement a été conservé, et pour le stockage des livres des nouveaux magasins souterrains ont été construits. L'ancien entrepôt est devenu partiellement ouvert au public, ce qui impliquait un nouvel accès depuis l'entrée principale et un nouvel escalier. La transformation menée par l'association d'architectes BNS a rendu nécessaire la démolition de la précieuse zone des guichets des prêts, le prix à payer pour la conservation de l'exploitation d'origine.



Illustration 5:
L'intervention
contemporaine dans la
bibliothèque nationale
suisse à Berne à l'arrière
plan.

Lieu et importance de l'intervention

Un autre principe veut que les interventions ne soient opérées que dans des lieux ne présentant pas des témoignages d'intérêt historique essentiel, ou qu'elles soient effectuées de façon additive afin que les générations futures puissent revenir sur ces interventions.

Le *Castelgrande* de Bellinzone fait depuis peu partie du patrimoine mondial. La transformation du château par Aurelio Galfetti entre 1982 et 1992 montre combien, dans une situation délicate, un nouvel élément – en l'occurrence l'installation de l'ascenseur reliant la ville à la place du château – peut être inséré sans mettre en péril l'aménagement historique dans son ensemble et en apportant une amélioration notable du point de vue de l'exploitation publique – une réalisation exemplaire. La transformation montre toutefois à quel point le résultat devient douteux lorsque la substance historique est réduite à un simple accessoire décoratif pour des intérieurs à la mode. En effet, les bâtiments historiques ont été dénoyautés et leurs façades complètement remodelées. En plus, une partie des interventions est conçue de façon à être confondue avec les éléments médiévaux existants.



Illustration 6:
L'ascenseur reliant le
Castelgrande
de Bellinzone à la ville.

Qualité des éléments nouveaux

Après ce qui vient d'être dit, il apparaît clairement que seule une qualité architecturale largement supérieure à la moyenne est appropriée lorsqu'on s'apprête à apporter des transformations à des monuments de grande valeur, à des villes ou à leur environnement. Lorsqu'elles sont soigneusement conçues et correctement menées, des concours d'architecture permettent en général de trouver des solutions adéquates aux situations délicates visant des monuments historiques ou leurs abords immédiats. Les résultats de ces concours doivent être réalisés avec les architectes concernés; si cela s'avère impossible, il faut initier un nouveau concours.

Pour la *Place du Marché à Lübeck* on cherche depuis des années un projet de architecture sur la parcelle de l'ancienne poste et d'un bâtiment administratif de la ville. Un concours d'idées d'urbanisme a été lancé en 1996 par la ville Hanséatique; le projet vainqueur des hambourgeois Böge et Lindner-Böge n'a pourtant pas été exécuté. Quelques années plus tard, le propriétaire a mandaté d'autres architectes pour concevoir un projet. Même si quelques unes des idées du projet vainqueur ont été reprises et de nombreuses «corrections» ont été requises, le nouveau projet ne peut nullement suffire au niveau d'exigence élevé qui prévaut pour une nouvelle construction sur cet espace central du patrimoine culturel mondial.

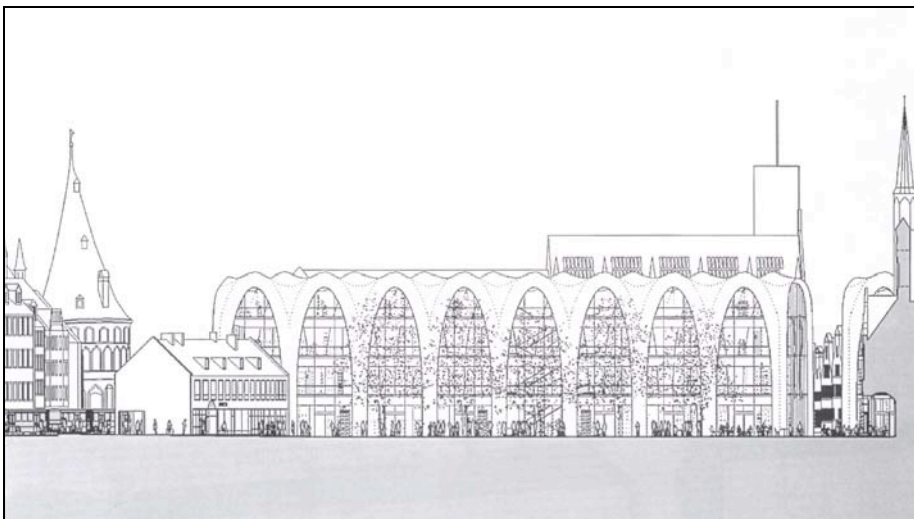


Illustration 7:
Lübeck; plan de la façade
principale du nouveau
bâtiment, côté marché.

Conclusion

La vie est changement. Les monuments ont de tous temps été transformés, même ceux qui étaient considérés de grande importance. Notre génération semble cependant paralysée par les monuments au point de ne pas oser entreprendre quoi que ce soit. C'est une attitude qui ne tient pas compte de l'expérience historique, fige les monuments, et les refuse en quelque sorte à la vie actuelle.

C'est un fait avéré: nous avons pour tâche première de protéger et de prendre soin des villes et de leurs monuments historiques, et nous devons le faire sur une base scientifique, avec conviction et ténacité. Cependant, même lorsqu'il s'agit de monuments appartenant au patrimoine mondial, nous devons également nous ouvrir et ne pas simplement considérer avec répugnance toute initiative de changement. Il nous faut au contraire nous impliquer activement, prendre part aux développements de ces changements et les cautionner pour autant que certaines données de base soient réunies et que des exigences claires soient formulées et imposées.

Cette ouverture est indispensable si nous ne voulons pas installer une sorte de société à deux vitesses dans le domaine des œuvres architecturales, qui classerait d'un côté les nouveaux bâtiments comme étant utiles et servant nos besoins quotidiens, et de l'autre les monuments comme des objets de contemplation sans utilité pour notre réalité quotidienne.

Protégeons nos villes historiques, mais laissons-les ouvertes au changement, à condition que celui-ci n'affecte pas leur substance reconnue et inaliénable.

Berne, février 2003

Mots clés

Organisation des villes du patrimoine mondial
Organization of World Heritage Cities

Actes du 7e colloque international des villes du patrimoine mondial
Proceedings of the 7th International Symposium of World Heritage Cities

Rhodes, 24-26 septembre 2003

Rhodes, 24-26 September 2003

036.doc

Conservation

Transformation

Adaptation à la vie actuelle

Architecture contemporaine